

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2022 / 2023

### CAVALIERS :

cours :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_ Sexe : M F Licence \_\_\_\_\_ Niveau \_\_\_\_\_

### RESPONSABLE LÉGAL :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_ Sexe : M F

Règlement :

### Autorisation parentale :

Je soussigné : \_\_\_\_\_, agissant en qualité de : \_\_\_\_\_  
autorise mon enfant \_\_\_\_\_ à pratiquer l'équitation au centre équestre Montgeron  
Équitation du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023.

### Autorisation de soins :

Je soussigné: \_\_\_\_\_, agissant en qualité de : \_\_\_\_\_  
autorise le centre équestre Montgeron Équitation à faire pratiquer tous les soins nécessaires par l'hôpital le plus proche.  
Personne à contacter : \_\_\_\_\_ Tel \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Antécédents médicaux (problèmes de santé devant  
être connus par l'établissement) : \_\_\_\_\_

Je déclare, M, Mme \_\_\_\_\_ (\*) avoir pris connaissance des conditions générales de vente (au dos du présent document), du règlement intérieur (disponible sur simple demande ou sur le site internet), des conditions d'assurance de la licence et des possibilités qui lui sont données de souscrire des garanties complémentaires et ce en conformité à l'article 38 de la loi 84610 du 16 juillet 84, puis celle du 13 juillet 1992. J'autorise à titre gratuit, Montgeron Equitation, représenté par Stéphane Dumas dûment habilité agissant au nom et pour le compte de Montgeron Equitation à photographier/filmer mon enfant et à exploiter son image sur tout type de support lors du reportage/tournage réalisé. Les prises de vues ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de Montgeron Equitation pour ses besoins de promotion ou d'information du public sur ses activités. En souscrivant une licence, j'ai pris connaissance et j'accepte la politique de confidentialité de la FFE accessible à l'adresse [www.ffe.com/rgpd](http://www.ffe.com/rgpd). (\*) Représentant légal pour les mineurs.

### Formules facultatives :

Je souscris à la formule « assurance annulation » Equi Générali à 21€/an  O oui  O non

Un exemplaire complet des conditions générales de vente du règlement intérieur et un exemplaire des conditions d'assurance sont mis à disposition sur simple demande et disponibles en consultation et téléchargement sur le site Internet du club [www.montgeron-equitation.com](http://www.montgeron-equitation.com)

Fait à Montgeron, le \_\_\_\_\_ Signature : « Lu et approuvé »

# Conditions générales de vente

**Inscriptions :** L'inscription est **individuelle et nominative**.

**Les inscriptions aux cours, animations, stages et compétitions sont fermes, ne donnent lieu à aucun remboursement et ne peuvent être reportées.** Le règlement se fait en une seule fois à l'inscription; la réservation ne sera effective qu'après le règlement effectué.

**Licence /Assurance individuelle accident :** Pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale est obligatoire . (durant les stages vous avez la possibilité de prendre une licence ou une licence vacances) . Le club est assuré pour une heure d'essai.

Lors de son inscription à l'année , le cavalier atteste avoir requis un avis médical pour "la pratique de l'équitation" et devra fournir un certificat au club (la non présentation de ce certificat n'engage que le cavalier) ; présenter ou prendre une licence fédérale qui donne la possibilité d'une assurance dans tous les centres affiliés de France, de passer des examens fédéraux, de participer à une dynamique sportive .

La licence n'est pas remboursable, les conditions d'assurance de la licence sont détaillées sur la licence ou disponibles sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

**Protection des données personnelles :** L'établissement équestre dispose d'un fichier informatique recensant des données fournies par les clients qui y ont expressément consentis. Ce fichier a pour finalité la gestion des activités quotidiennes de l'établissement et notamment l'organisation des leçons d'équitation, la vie quotidienne du club, l'inscription aux stages, animations, cours, compétitions sportives... Seules les personnes ayant des fonctions de secrétariat et d'encadrement au sein du club ont accès à ces données dans le cadre de leur mission. Les données sont conservées 5 ans après la fin de la relation contractuelle. Toute personne ayant fourni des données personnelles dispose directement auprès du club un droit d'accès, de portabilité et de rectification, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Il peut exercer ses droits par l'envoi d'un simple courriel à l'adresse du club : [montgeronequitation@gmail.com](mailto:montgeronequitation@gmail.com)

**Forfaits :** Les forfaits sont **nominatifs, non échangeables et non remboursables**. L'inscription est souscrite pour une durée d'une année. Les séances sont consécutives à jour et à heure fixe. Les cours ont lieu les jours fériés. Le forfait annuel comprend 36 séances . Tout changement éventuel d'horaire doit être validé par l'enseignant.

**Récupérations :** Vous êtes malade, en vacances, en déplacement professionnel ou scolaire : Les cours non pris sont perdus et non récupérables excepté 2 fois par trimestre ; dans ce cas Montgeron Equitation propose un rattrapage aux conditions suivantes : 1 Avoir prévenu la structure (mail à [recuperationequitation@gmail.com](mailto:recuperationequitation@gmail.com) au moins 48h à l'avance) - 2 Sous réserve de place disponible dans un cours prévu a son niveau au planning sans obstacle. Un cours de rattrapage manqué n'est pas rattrapable.

**Assurance annulation EquiGénérali :** En complément du prix des forfaits annuels ou trimestriels, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès d'EquiGénérali. Pour bénéficier de cette assurance, la Licence Fédérale est obligatoire. Cette assurance vous est proposée à l'inscription. Cette assurance vous permet en cas d'incapacité pour raisons médicales, de pratiquer l'équitation de plus de 30 jours, le remboursement d'une partie du forfait au prorata des séances manquées. **En dehors de cette assurance annulation, aucune demande de remboursement, pour quelques raisons que ce soit n'est possible. Vous avez la possibilité de refuser l'assurance annulation et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement.** Un exemplaire des conditions d'assurance est affiché au club, sur le site internet [www.montgeron-equitation.fr](http://www.montgeron-equitation.fr) disponible sur simple demande.

**Stages vacances scolaires :** Les forfaits semaine sont du lundi au samedi de la même semaine.

**Prise en charge des cavaliers :** Les cavaliers mineurs sont sous la responsabilité de l'établissement équestre pendant leur heure de reprise et durant le temps de préparation de l'équidé.

**Compétitions extérieures au club :** Les engagements sont à régler au moment de l'inscription. Le tarif est un forfait calculé pour des concours dans un rayon 25 kms .

**Règlement intérieur :** Les cavaliers et/ou responsables légaux s'engagent à respecter les articles du règlement intérieur. Celui-ci est affiché au club, sur le site internet et disponible sur simple demande.